



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Traitement de l'endométriose

Question écrite n° 37492

Texte de la question

M. Hugues Renson attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'endométriose. L'endométriose est une maladie qui touche environ une femme sur dix en France. Elle est liée à la présence de cellules d'origine utérine en dehors de l'utérus, qui réagissent aux hormones lors des cycles menstruels. Cela engendre dans la plupart des cas de fortes douleurs pendant les règles mais aussi lors des rapports sexuels. De plus, elle peut provoquer une infertilité chronique. Conscient que le Gouvernement et plus particulièrement le ministère des solidarités et de la santé a lancé récemment une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose, il s'interroge néanmoins sur les moyens alloués à la recherche dans le traitement voire la guérison de cette maladie. En effet, bien qu'il soit indéniable qu'une meilleure prise en compte des souffrances physiques et psychologiques qu'induisent cette maladie soit une avancée majeure, il semble essentiel que la recherche progresse plus rapidement, pour donner un horizon d'espoir aux milliers de femmes souffrant de cette maladie. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant aux pistes de recherches et leur financement pour prévenir, traiter et guérir cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Hugues Renson](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37492

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2492

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)